



CONDITIONS FÉMININES DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION

Prénom :
Classe :

4^e - CHAPITRE 08

Code civil (1804) : ensemble de lois qui organise la société et place la femme mariée sous l'autorité du mari.

Statut de mineure : situation juridique dans laquelle une personne ne peut pas décider librement pour elle-même.

Inégalités : différences de droits ou de conditions entre des groupes de personnes.

Bourgeoise : femme appartenant à la classe sociale aisée, modèle dominant au XIXe siècle.

Travail féminin : travail exercé par les femmes, souvent peu reconnu et mal payé.

Revendiquer : demander des droits ou une amélioration de sa situation.

Droits civiques : droits liés à la citoyenneté (vote, participation politique).

Féminisme : mouvement qui défend l'égalité entre les femmes et les hommes.



"Pourquoi la femme doit voter". Suffragettes vers 1910 manifestant pour leur droit de vote.
Credit: Collection Kharbine-Tapabor.

01 Le statut juridique et social des femmes au XIXe siècle

02 Femmes et travail dans une société en mutation

03 Revendications féminines et mouvements suffragistes : une lente conquête des droits

04 Synthèse

05 Pour aller plus loin...

LE STATUT JURIDIQUE ET SOCIAL DES FEMMES AU XIXE SIÈCLE

TIT. V. DU MARIAGE.

53

CHAPITRE VI.

DES DROITS ET DES DEVOIRS RESPECTIFS.

• DES ÉPOUX.

212.

Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

213.

Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

214.

La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre par-tout où il juge à propos de résider : le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

215.

La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens.

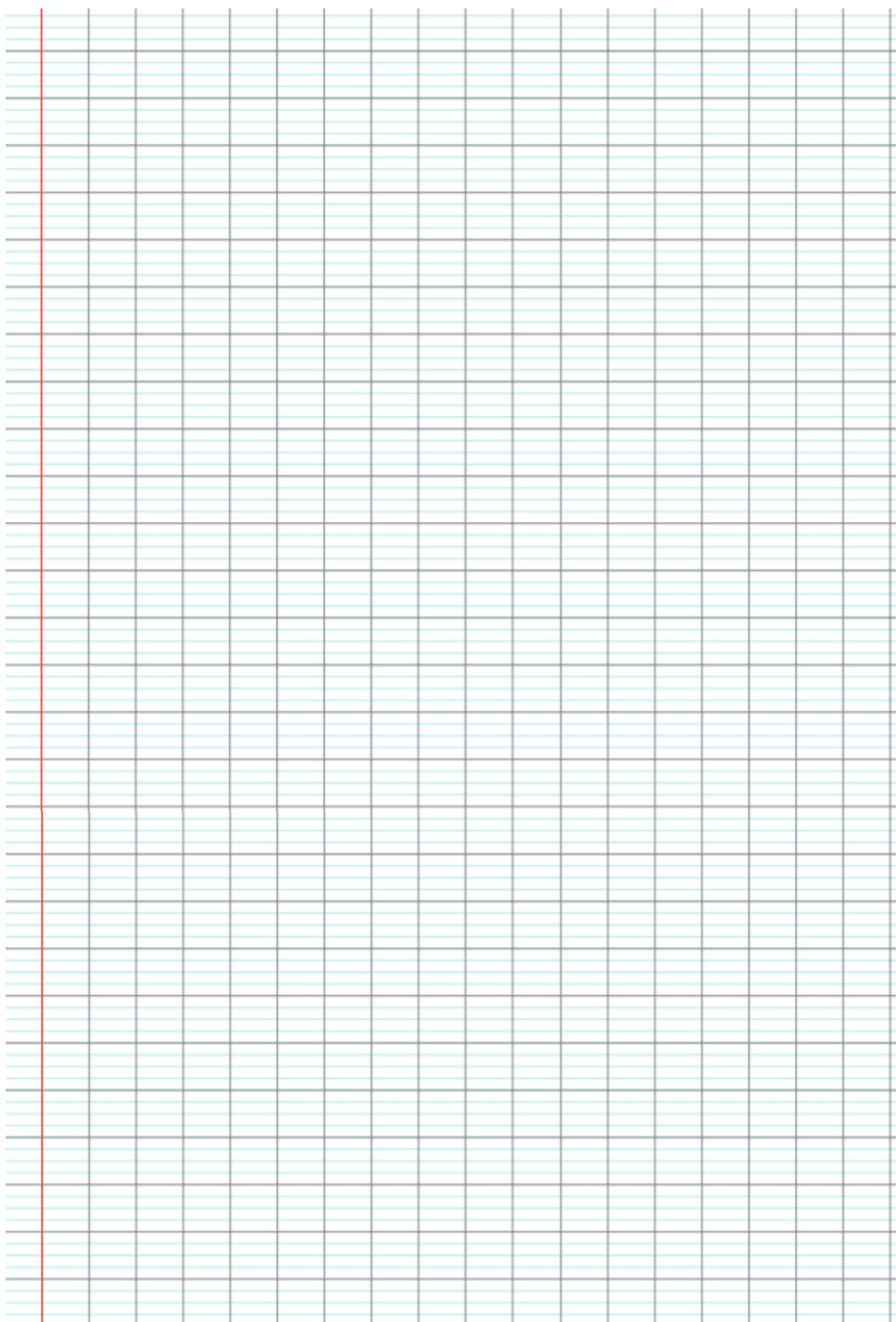
216.

L'autorisation du mari n'est pas nécessaire lorsque la femme est poursuivie en matière criminelle ou de police.

217.

La femme, même non commune ou séparée de biens, ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, à titre gratuit ou onéreux, sans le concours du mari dans l'acte, ou son consentement par écrit.

LEÇON 1





George Sand, femme de lettres engagée en politique

Histoire de réviser avec Thibault Hycarius
lumni.fr/video/george-sand-femme-de-lettres-engagee-en-politique

George Sand, un itinéraire guidé par l'engagement et les idées des Lumières

De son vrai nom, Aurore Dupin, elle naît en 1804.

- **Origines sociales mixtes.** Petite-fille de la comtesse Marie-Aurore de Saxe, elle fréquente dans son enfance **aussi bien la haute noblesse que les milieux plus populaires**. Mais c'est surtout au château de Nohant, dans le centre de la France, avec sa grand-mère, qu'elle passe la majeure partie de sa jeunesse. À 18 ans, elle épouse le baron Dudevant. Pour autant, son avenir d'aristocrate n'est pas tout tracé. Si la famille de son père est issue de la noblesse, celle de sa mère a des origines plus modestes.
- Un esprit éclairé et libre. Sa grand-mère lui transmet sa passion pour les idées des philosophes des Lumières, et celles de Rousseau en particulier. En 1830, elle se sépare de son mari, s'installe à Paris et commence à écrire son propre personnage en fumant et portant un pantalon. À l'époque, le pantalon est réservé aux hommes ! Elle collectionne également les amants dont certains sont célèbres : le poète Alfred de Musset, le romancier Prosper Mérimée, le compositeur Frédéric Chopin et bien d'autres...
- **Journaliste et romancière engagée.** Elle est clairement en rupture avec les normes sociales de son temps et ça fait scandale. En parallèle de sa vie privée, elle écrit pour des journaux, et comme elle a le sentiment que pour que ses idées soient acceptées et reconnues, il ne faut pas que les gens sachent que c'est une femme qui les a écrites, elle signe du nom de son amant de l'époque : Jules Sandeau. Elle **modifiera ensuite ce pseudonyme** en Jules Sand, et enfin en... George Sand. Prolifique, elle écrit des **articles mais aussi des romans** grâce auxquels elle devient populaire.

Action politique de George Sand pour défendre les plus pauvres et l'égalité des sexes

Pendant la monarchie de Juillet (1830-1848), avec Louis-Philippe 1^{er} à sa tête, les opinions politiques de George Sand s'affirment : elle sera républicaine et socialiste. Alors quand la révolution de 1848 arrive, elle profite de cette toute nouvelle liberté de la presse pour publier des articles dans lesquels elle exprime son soutien aux plus pauvres et sa critique des conventions sociales. Très proche du gouvernement provisoire des débuts de la Deuxième République, elle n'hésite pas à s'impliquer dans la vie politique.

En avril 1848, des femmes républicaines du journal féministe *La Voix des femmes* proposent la candidature de George Sand aux élections législatives. Contre toute attente, George Sand refuse, et se prononce même CONTRE le droit de vote pour les femmes !

Améliorer la condition des femmes avant de leur donner le droit de vote !

Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour [...]

Ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas. [...]

La femme étant sous la tutelle et dans la dépendance de l'homme par le mariage, il est absolument impossible qu'elle présente des garanties d'indépendance politique.

Il faut que la société soit transformée radicalement. [...] Il me paraît donc insensé [...] de commencer par où l'on doit finir.

George Sand

Depuis la promulgation du Code civil de 1804, les **femmes sont considérées comme des personnes mineures**, et ce durant toute leur vie. Elles passent directement de la tutelle de leur père à celle de leur mari. Face à ce constat, George Sand s'interroge sur la pertinence d'élire à un poste de responsable politique quelqu'un que la société considère comme un être inférieur 🤪... Pour elle, avant l'obtention du droit de vote, les femmes doivent voir leur condition s'améliorer, et ne plus être placées sous l'emprise politique et sociale des hommes.

Refus de la politique du second Empire

Pour défendre sa position, George Sand refuse de participer directement à la vie politique. De toute façon, son enthousiasme pour la Deuxième République est de courte durée. Les dirigeants, fraîchement élus, autorisent l'arrestation des principaux meneurs socialistes, un peu trop revendicatifs à leur goût. Révoltée, George Sand **s'exile dans sa campagne du Berry**. Pour elle, la révolution de 1848 est un échec. Et le coup d'État du 2 décembre 1851 signe la fin de son rêve en transformant le premier président de la République française, **Louis-Napoléon Bonaparte**, en empereur, **Napoléon III**.

George Sand, une pionnière dans le combat pour les droits des femmes

George Sand ne connaît pas de son vivant la société égalitaire à laquelle elle rêvait, puisqu'elle meurt en 1876. Mais par **sa liberté de mœurs et de penser**, par **son mépris des conventions sociales**, par **son engagement politique**, elle aura lutté toute sa vie pour protéger les plus pauvres et faire évoluer la condition des femmes. Et si elle a affirmé avec autant de force qu'il n'était pas encore l'heure pour les femmes de voter, c'est parce qu'il fallait d'abord que la société soit radicalement transformée. CQFD

QCM

1. Quel texte de loi place la femme mariée sous l'autorité de son mari ?

- La Déclaration des droits de l'homme
- Le Code civil de 1804
- La Constitution de 1848
- Les lois scolaires de Jules Ferry

2. Comment la loi considère-t-elle la femme mariée au XIXe siècle ?

- Comme une citoyenne indépendante
- Comme une cheffe de famille
- Comme une mineure juridique
- Comme une élue locale

3. Quel rôle social est principalement attribué aux femmes dans la société du XIXe siècle ?

- Diriger les entreprises
- Participer aux élections
- Être épouse et mère
- Commander l'armée

4. Pourquoi Aurore Dupin choisit-elle le pseudonyme de George Sand ?

- Pour rendre hommage à sa famille
- Pour cacher son origine noble
- Pour être prise au sérieux dans le monde littéraire
- Pour éviter la censure de l'État

5. Quelle attitude adopte George Sand face aux normes sociales de son époque ?

- Elle les respecte strictement
- Elle les défend publiquement
- Elle les transgresse et les critique
- Elle les ignore totalement

6. Quelle est la position de George Sand sur le droit de vote des femmes en 1848 ?

- Elle le défend immédiatement
- Elle s'y oppose définitivement
- Elle estime qu'il est trop tôt pour l'accorder
- Elle ne s'exprime pas sur le sujet

7. Pourquoi George Sand refuse-t-elle de se présenter aux élections législatives de 1848 ?

- Elle est malade
- Elle est interdite de candidature
- Elle juge les femmes encore trop dépendantes des hommes
- Elle soutient la monarchie

FEMMES ET TRAVAIL DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION



Une œuvre naturaliste



Le travail des femmes au XIX^e siècle



Jenny l'ouvrière héroïne de roman



Représentations de travailleuses



Grève au Creusot, 1899



L'ouvrière au début du XX^e siècle



Le travail en atelier et en manufacture



L'atelier de couture



Femmes à l'usine



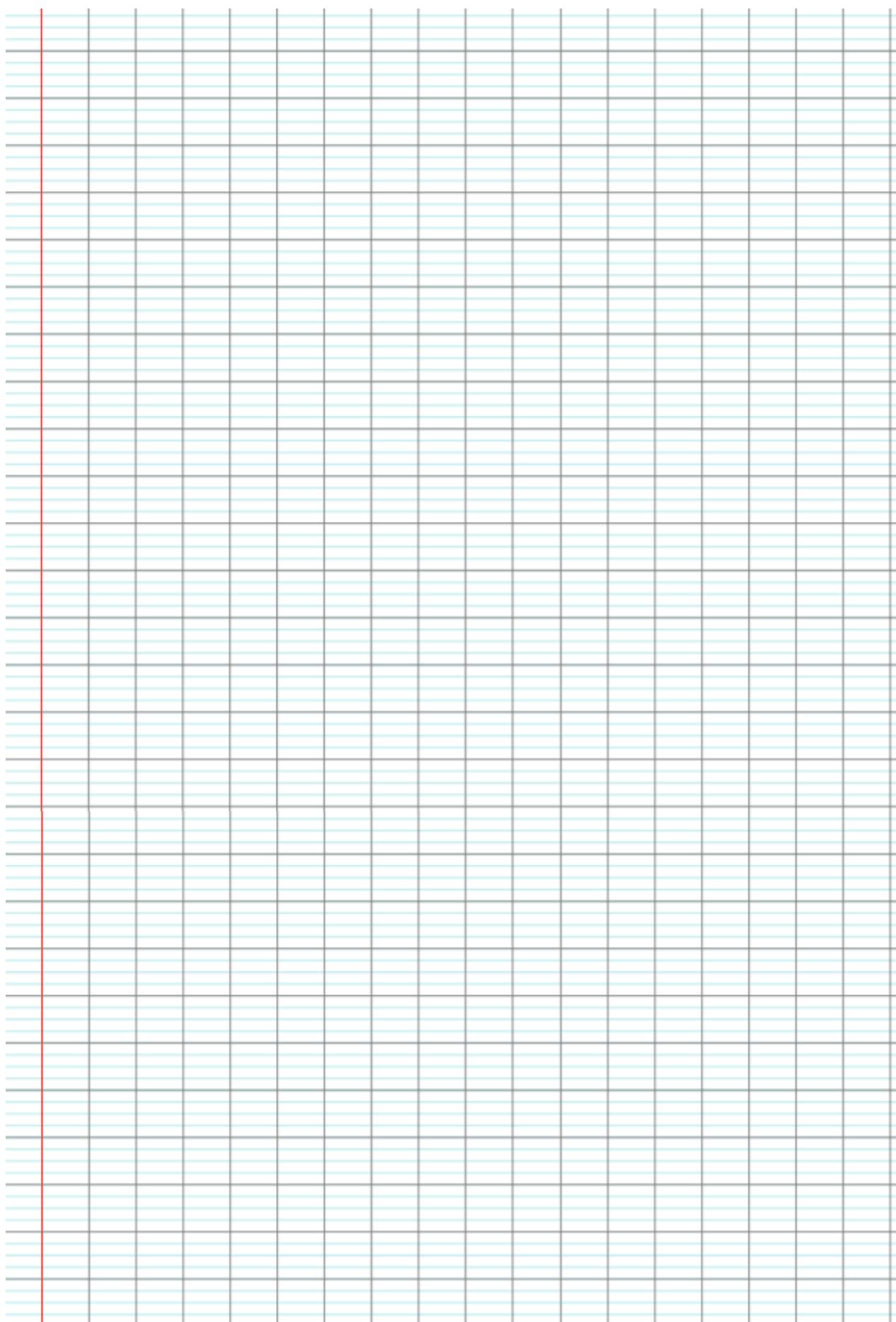
Femmes au travail

Les femmes et le travail

Cette série d'études s'attache au travail et aux conditions de vie des femmes au milieu du XIX^e siècle. De l'atelier de couture au travail à l'usine, les peintres s'emparent du sujet, représentent le travail féminin et décrivent souvent un quotidien bien difficile.

<https://histoire-image.org/albums/femmes-travail>

LEÇON 2





Depuis quand les femmes ont-elles le droit de travailler ?

1 jour, 1 question

lumni.fr/video/depuis-quand-les-femmes-ont-elles-le-droit-de-travailler

Depuis quand les femmes ont-elles le droit de travailler ? Les femmes ont toujours travaillé ! Au Moyen Age, elles étaient déjà médecin, agricultrice, brodeuse ou... forgeron ! Aucun métier ne leur était vraiment interdit. Mais, dès la fin du XVe siècle, les choses commencent à changer. On pousse les femmes à rester à la maison. La raison ? Elles sont trop faibles physiquement et elles doivent s'occuper des enfants ! C'est ainsi que, peu à peu, les femmes sont exclues du travail. Bien sûr, il y a toujours des femmes qui ont une activité. Elles sont alors moins payées, voire... pas payées du tout. Ou leur travail n'est pas reconnu.

Le droit des femmes au travail

Au XXe siècle, l'accès des femmes au travail fait beaucoup de progrès. En 1907, une loi autorise les femmes à toucher un salaire. Mais... seulement si leur mari est d'accord ! Pendant la guerre de 14-18, les femmes remplacent, dans les usines, les hommes partis à la guerre. Ce sont elles qui font tourner le pays ! En 1965, elles obtiennent le droit de travailler sans demander l'accord de leur mari. Puis, en 1972, une loi impose le même salaire pour le même travail, qu'on soit un homme ou une femme. Malgré tout, aujourd'hui, même si elles sont très nombreuses à travailler et à accéder au métier de leur choix, les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins par mois. Mais, qui sait ? Quand tu chercheras un travail, cela aura peut-être changé...

QCM

1. Au XIXe siècle, dans quel secteur les femmes travaillent-elles le plus souvent dans les villes ?

- L'armée
- L'administration
- Les usines, notamment le textile
- La politique

2. D'après le texte, les femmes ont-elles toujours travaillé ?

- Non, elles ont commencé à travailler au XXe siècle
- Seulement pendant les guerres
- Oui, elles ont toujours travaillé
- Seulement dans les campagnes

3. Pourquoi les femmes sont-elles moins payées que les hommes au XIXe siècle ?

- Parce qu'elles travaillent moins longtemps
- Parce qu'elles refusent de se former
- Parce que leur travail est considéré comme secondaire
- Parce qu'elles choisissent des métiers mieux payés

4. Quel type de travail féminin est souvent invisible et mal reconnu au XIXe siècle ?

- Le travail politique
- Le travail militaire
- Le travail domestique et à domicile
- Le travail scientifique

5. Que permet la loi de 1907 selon le texte ?

- Le droit de vote des femmes
- Le droit de se présenter aux élections
- Le droit de toucher un salaire avec l'accord du mari
- Le droit de travailler sans condition

6. Pourquoi le travail en usine est-il difficile pour les femmes au XIXe siècle ?

- Les horaires sont courts
- Les salaires sont élevés
- Les conditions sont pénibles et les journées longues
- Les machines sont faciles à utiliser

7. Quelle loi permet aux femmes de travailler sans l'accord de leur mari ?

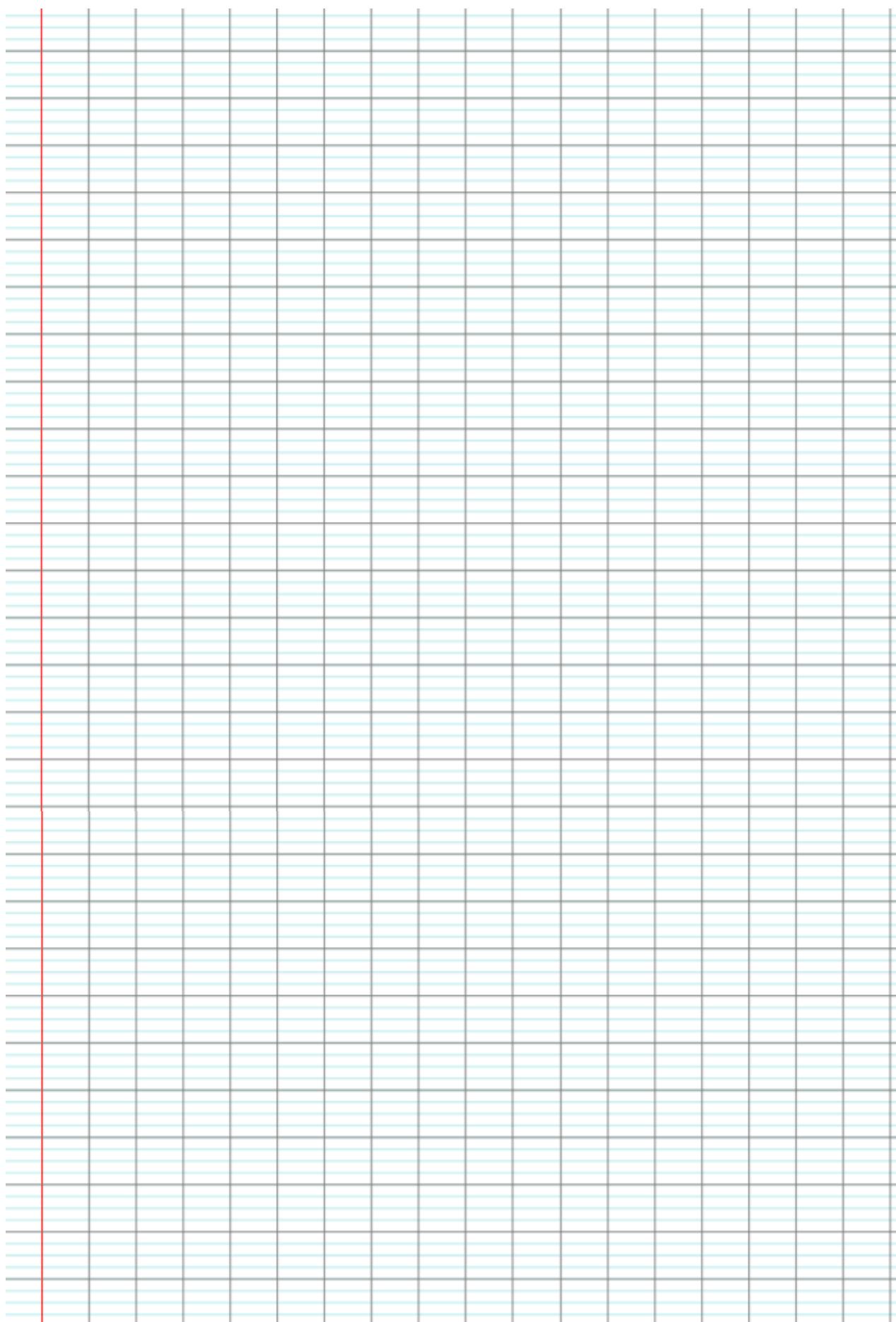
- La loi de 1907
- La loi de 1918
- La loi de 1965
- La loi de 1972

REVENDICATIONS FÉMININES ET MOUVEMENTS SUFFRAGISTES : UNE LENTE CONQUÊTE DES DROITS



En 1909, des militantes britanniques emprisonnées entament des grèves de la faim. Le gouvernement répond par l'alimentation forcée, un tuyau enfoncé dans la gorge. La presse française tourne en dérision ce qu'elle appelle alors le « gavage des suffragettes ».

LEÇON 3





Les suffragettes défendent le droit des femmes

Le club Lumni : drôle d'histoire

lumni.fr/video/les-suffragettes-et-le-droit-des-femmes

Découvre l'histoire des suffragettes, ces femmes qui se sont battues pour obtenir le droit de vote avec Isabelle, prof d'histoire-géo.

Le droit de vote accordé aux hommes

À la fin du XVIII^e siècle, personne n'a de droit politique : ni les hommes, ni les femmes.

Partout en Europe, des régimes autoritaires sont en place comme en France avec la **monarchie absolue**. Mais, à cette époque, une vague révolutionnaire se propage.

Progressivement, le droit de vote est donné aux hommes les plus riches, puis finalement à tous les hommes. C'est le suffrage universel masculin. En France, il est proclamé en 1848 pendant la Seconde République. Les femmes, elles, n'ont rien. Pourquoi ? Selon les hommes, les femmes ne s'intéressent pas à la politique, elles ne sont pas assez intelligentes et elles sont trop influençables par leur mari.

Origines du mouvement des suffragettes

Au milieu du XIX^e siècle, des femmes s'associent et forment les premiers groupes de **suffragettes**. Ces femmes militent pour le suffrage pour tous les hommes et les femmes. Le mouvement naît au Royaume-Uni et se propage dans plusieurs pays. En 1893, on accorde le droit de vote aux femmes en Nouvelle-Zélande grâce à **Kate Sheppard**. À la fin de Première Guerre mondiale, on reconnaît que les femmes ont participé à l'effort de guerre : elles ont travaillé dans les usines et dans les champs, elles se sont occupées des enfants, etc. Elles ont montré qu'elles pouvaient être des chefs de famille responsables. Un certain nombre de pays leur ont accordé le droit de vote : le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Espagne... Mais pas la France. Pourtant, des suffragettes françaises militent en faveur du droit de vote, comme **Hubertine Auclert ou Louise Weiss**. Ce n'est qu'en 1944, à la fin de la Seconde Guerre mondiale que ce droit leur ait accordé par le **général de Gaulle**. Les françaises ne voteront qu'à partir de 1945.

- Que faut-il retenir ? En France, le droit de vote des femmes a été accordé tardivement comparé aux autres grandes démocraties. Aujourd'hui, les femmes françaises jouent encore un rôle marginal en politique. Depuis 1958, depuis le début de la V^e république, seuls 15% des ministres ont été des femmes. Une seule femme, **Edith Cresson**, a été Premier ministre (1991).

QCM

1. Au XIXe siècle, pourquoi les femmes sont-elles exclues du droit de vote ?

- Elles refusent de participer à la politique
- Elles vivent principalement à la campagne
- Elles sont considérées comme influençables et inférieures par les hommes
- Elles ne travaillent pas

2. Comment appelle-t-on le droit de vote accordé à tous les hommes en France en 1848 ?

- Le suffrage censitaire
- Le suffrage féminin
- Le suffrage indirect
- Le suffrage universel masculin

3. Quel est l'objectif principal des suffragettes ?

- Défendre le droit au travail
- Obtenir l'égalité salariale
- Obtenir le droit de vote pour les femmes
- Supprimer le mariage

4. Dans quel pays les femmes obtiennent-elles le droit de vote dès 1893 ?

- Le Royaume-Uni
- Les États-Unis
- La France
- La Nouvelle-Zélande

5. Pourquoi plusieurs pays accordent-ils le droit de vote aux femmes après la Première Guerre mondiale ?

- Les femmes ont remplacé les soldats au front
- Les hommes ont quitté la politique
- Les femmes ont participé activement à l'effort de guerre
- Les lois ont été imposées par l'ONU

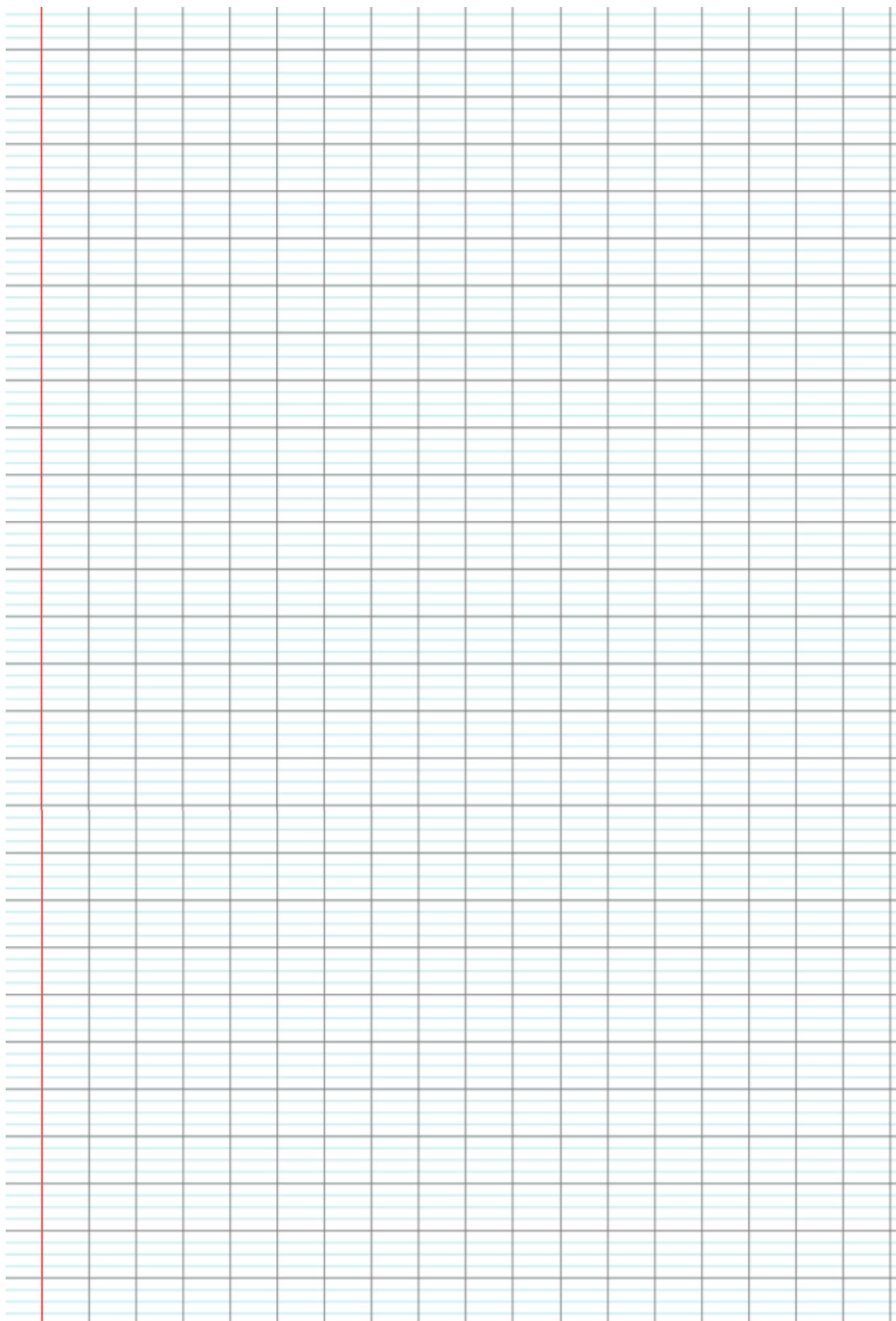
6. Quand les femmes obtiennent-elles le droit de vote en France ?

- En 1893
- En 1918
- En 1944
- En 1958

7. Qui est une suffragette française connue ?

- George Sand
- Hubertine Auclert
- Olympe de Gouges
- Edith Cresson

MES NOTES



3 CHOSES QUE J'AI APPRIS

01 J'ai appris que ...

02 J'ai appris que ...

03 J'ai appris que ...



Au XIXe siècle, la place des femmes dans la société est très limitée. Malgré les grands changements politiques et économiques de l'époque, les femmes restent exclues de la vie politique et privées de nombreux droits. Avec le Code civil de 1804, elles sont considérées comme des personnes mineures toute leur vie. Elles passent de l'autorité de leur père à celle de leur mari et ne peuvent pas décider librement pour elles-mêmes.

La société impose alors un modèle féminin très strict. Les femmes sont avant tout vues comme des épouses et des mères, chargées de l'éducation des enfants et du respect des bonnes mœurs. Ce modèle concerne surtout les femmes bourgeoises, tandis que les femmes des milieux populaires travaillent souvent dans des conditions difficiles, à l'usine, à la ferme ou comme domestiques, avec des salaires plus faibles que ceux des hommes.

Malgré ces inégalités, des femmes s'engagent pour faire évoluer leur condition. Des figures comme George Sand contestent les normes sociales, défendent l'égalité et s'engagent dans les débats politiques, même si elles estiment que l'amélioration des droits civils doit précéder le droit de vote. Progressivement, des revendications apparaissent pour le droit au travail, à l'éducation et à une reconnaissance sociale plus juste.

À la fin du XIXe siècle, les luttes deviennent plus politiques avec le mouvement des suffragettes. Ces femmes militent pour obtenir le droit de vote et l'égalité civique. Si certains pays accordent ce droit plus tôt, la France reste en retard. Les femmes françaises n'obtiendront le droit de vote qu'en 1944.

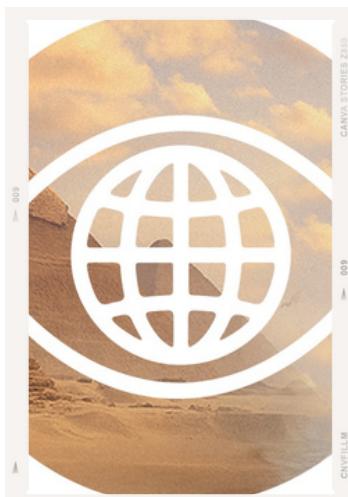
Ainsi, le XIXe siècle est une période de fortes inégalités pour les femmes, mais aussi un moment essentiel de prise de conscience et de lutte. Ces combats ont posé les bases des droits dont les femmes disposent aujourd'hui.





LES SUFFRAGETTES

Les Suffragettes est un film historique britannique réalisé par Sarah Gavron, sorti en 2015. L'histoire, se déroulant en 1912-1913, est centrée autour des militantes du mouvement britannique pour le droit de vote des femmes, les suffragettes^[1].



LES SUFFRAGETTES : LA LUTTE ACHARNÉE POUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES – DOCUMENTAIRE HISTOIRE - AT

De la fin du XIXe siècle à 1928, celles que l'on a surnommées les "suffragettes" ont fait passer le Royaume-Uni du vote censitaire au suffrage universel, en redéfinissant totalement la notion de citoyenneté.

<https://www.youtube.com/watch?v=ZYfxuoG8RYo>



L'ÉMANCIPATION DES FEMMES, UNE HISTOIRE D'ARGENT

Ce film retrace les combats menés par les femmes pour conquérir leur liberté, malgré l'oubli de l'Histoire. Il montre comment l'argent a longtemps servi à les contrôler et éclaire les luttes pour l'éducation, les droits et la fin des violences économiques.

https://youtu.be/lKdBQb93Z_Q



4^e - Chapitre 08

CONDITIONS FÉMININES DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION

Mon résultat à l'évaluation :

PROGRAMME DE 3^e

- **Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)**
 - Chapitre 1 - Les civils et les militaires dans la Première Guerre mondiale
 - Chapitre 2 - Les démocraties fragilisées et les expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres (1919-1939)
 - Chapitre 3 - La Seconde Guerre mondiale : une guerre d'anéantissement
 - Chapitre 4 - Régime de Vichy, Collaboration et Resistance en France (1940-1944)
- **Thème 2 : Le monde depuis 1945**
 - Chapitre 5 - La guerre froide, un monde bipolaire (1947-1989)
 - Chapitre 6 - Indépendances et construction de nouveaux États
 - Chapitre 7 - L'affirmation et la mise en œuvre du projet européen
 - Chapitre 8 - Les enjeux et les conflits dans le monde après 1989
- **Thème 3 : Françaises et Français dans une république repensée**
 - Chapitre 9 - La Ve République de 1958 aux années 1980



Livret réalisé par Jonathan ANDRÉ
© SEGPA.org - Tous droits réservés

